



# ACCÉSSS

Alliance des Communautés Culturelles pour  
l'Égalité dans la Santé et les Services Sociaux

Proposition pour un symposium intitulé

***La place des jeunes immigrants dans la société québécoise – identité et appartenance***

Septembre 2021

## **1. Qui est ACCÉSSS**

L'Alliance des Communautés culturelles pour l'Égalité dans la santé et les Services sociaux (ACCÉSSS) est un regroupement provincial de 135 organismes membres. Fondée en 1987, ACCÉSSS a comme mission l'accessibilité et à l'adéquation des services sociaux et de santé aux personnes issues des communautés ethnoculturelles. ACCÉSSS favorise le développement et le partage d'expertises en matière d'accessibilité.

ACCÉSSS est vouée à la promotion de l'accessibilité et l'adéquation des services sociaux et de santé aux membres des communautés ethnoculturelles établis au Québec ainsi que l'augmentation du niveau de littératie en santé par les sessions d'information, par la traduction et l'adaptation des communications. Grâce à sa mission et son expérience, est devenue un chef de file dans le dossier de la formation et de l'information aux intervenants/es des établissements et des organismes communautaires quant aux réalités des immigrants/es et à l'intervention en contexte interculturel.

Notre objectif est le rehaussement, par l'organisation d'événements, par la sensibilisation et par la formation, du niveau de connaissances en matière de besoins et de compétences spécialisées en adaptation des services sociaux et de santé aux spécificités des communautés ethnoculturelles. Nos activités s'inscrivent dans une vision de santé préventive et de promotion de saines habitudes de vie.

ACCÉSSS favorise donc le développement et le partage d'expertises en matière d'accessibilité et a notamment comme rôle de promouvoir et de réaliser des recherches et des enquêtes afin d'identifier les besoins spécifiques des communautés ethnoculturelles. ACCÉSSS se situe, donc, au cœur des réflexions sur l'accessibilité des services de santé et sociaux aux membres des communautés ethnoculturelles vivant dans toutes les régions du Québec.

## 2. L'Observatoire Famille et Immigration d'ACCÉSSS

Le désir d'ACCÉSSS de mettre en place un *Observatoire famille et immigration* part de la volonté de favoriser l'équité sociale et de santé pour tous, tout en tenant compte de ces nombreuses familles qui ont tout laissé derrière elles pour se construire une vie meilleure.

### 2.1 Mission de l'Observatoire

1. Identifier et explorer des pistes d'intervention concertées pour agir sur les facteurs de fragilisation qui peuvent affecter les familles issues de l'immigration ;
2. Reconnaître et analyser les changements sociétaux touchant la société d'accueil en raison de l'immigration ;
3. Favoriser la mise en place de conditions de réussite de l'inclusion des familles immigrantes dans la collectivité, ainsi que l'accès aux services publics, communautaires et privés ;

### 2.2 Objectif de l'Observatoire

L'Observatoire famille et immigration se définit comme un mécanisme favorisant l'intervention des organismes publics, communautaires et privés dans une optique de responsabilité partagée.

Son objectif est de contribuer à la mise en place de conditions de réussite pour la pleine inclusion des familles immigrantes dans une société d'accueil en pleine mutation, tout en tenant compte des priorités gouvernementales.

L'Observatoire Famille et Immigration est une structure unique au Québec. C'est l'arrimage entre la Politique de l'immigration, la Politique de la famille et la Politique de la réussite éducative. L'Observatoire vise à assurer la réussite socioéconomique des familles immigrantes

et le développement optimal des enfants issus de l'immigration et aborde la question des inégalités engendrées par les différents statuts d'immigration.

### **3. Les partenariats établis par ACCÉSSS**

À travers ses actions, ACCÉSSS vient compléter les actions déployées par le réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que tout autre service public, dans l'objectif de veiller à l'adaptation des services sociaux et de santé à la réalité des communautés ethnoculturelles, dont la retombée serait de réduire les inégalités d'accès à l'information et aux services.

ACCÉSSS travaille étroitement avec les divers réseaux d'associations communautaires en santé et le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui en fait un lieu de convergence du milieu communautaire, du secteur privé, du réseau public et du milieu universitaire. C'est pour cette raison qu'ACCÉSSS reçoit de plus en plus de demandes de partenariats émanant du secteur communautaire, du réseau de la santé et du milieu universitaire. Toutes ces concertations se font en synergie avec ses organismes membres, le conseil d'administration, ainsi que son personnel.

La qualité des interventions du personnel d'ACCÉSSS, l'implication continue des membres d'ACCÉSSS, l'augmentation constante du *membership*, ainsi que le partenariat existant entre ACCÉSSS et le réseau de la santé et des services sociaux, tant au niveau fédéral que provincial, sont des preuves tangibles du dynamisme de notre regroupement. Dans nos réalisations, nous sommes soit maîtres d'œuvre, partenaires ou facilitateurs. De plus, notre approche vise à inspirer et à rallier tous les partenaires engagés dans les divers secteurs qui travaillent à des activités complémentaires et partagent les mêmes objectifs.

### **4. Partenariats universitaires 2020-2021**

Dans le cadre de l'exercice 2020-2021, ACCÉSSS a collaboré avec l'École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM), l'Université Concordia (groupe de recherche sur les défis du quartier Parc-Extension [CBAR Network—City-based Research] et l'UQAM [ACCÉSSS est membre du Comité des services aux collectivités – CSAC].

Malgré la pandémie, six stagiaires universitaires ont été accueillis par ACCÉSSS, des étudiants finissants en maîtrise en santé publique à l'Université de Montréal, ainsi qu'un étudiant de l'Université Concordia. Ceci nous a obligé d'ajuster notre mode de fonctionnement en

respectant les mesures de santé publique. Le stagiaire de Concordia a soutenu ACCÉSSS dans la mise en place de son plan de communication et la bonification du site internet du regroupement.

Les stagiaires provenant de l'ESPUM ont travaillé sur les sujets suivants :

- Barrières à l'accès aux services de santé des requérants du statut de réfugié couverts par le PFSI — Programme fédéral de santé intérimaire [Montréal et l'agglomération de Longueuil]
- L'accès aux services de santé et services sociaux en fonction du statut migratoire et impact de la COVID-19
- La santé gynécologique des femmes immigrantes et racisées [volet 1.4] [deux stagiaires ont travaillé sur le sujet]
- L'identité des jeunes issus de l'immigration en lien avec le statut socioéconomique des parents

## **5. L'expertise d'ACCÉSSS dans l'organisation d'événements**

Depuis 1993, ACCÉSSS a été directement engagée dans le développement de programmes qui répondent aux besoins des personnes âgées et des familles issues de la diversité, notamment des conférences, des ateliers de formation et la présentation de mémoires devant l'Assemblée nationale et des autres paliers gouvernementaux.

Depuis 2017, ACCÉSSS a participé dans les consultations du *Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur l'isolement social des aînés*. Il est également membre du *Comité consultatif du Plan d'action régional pour la promotion de la santé et la participation sociale des aînés* de la Direction régionale de santé publique de Montréal.

Voici des exemples démontrant l'expertise du regroupement dans l'organisation des colloques, des forums et conférences.

- ✚ Organisation d'une table ronde sur l'image corporelle et les jeunes des communautés ethnoculturelles en 2014.
- ✚ Organisation en partenariat avec le CUSUM d'un symposium sur l'équité et les services en santé et sociaux en 2017.
- ✚ Le symposium intitulé *Augmenter la couverture vaccinale : une action concertée* qui a eu lieu le 13 mars 2018 en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'industrie pharmaceutique.
- ✚ En 2019, nous étions également l'un des organisateurs de trois forums publics sur la problématique des aînés immigrants (Montréal et Laval), en collaboration avec notre partenaire universitaire, l'Université McGill, et plusieurs autres partenaires importants des secteurs public et communautaire. En effet, depuis 2014 ACCÉSSS a développé un partenariat communautaire-universitaire avec l'École de travail social de l'Université McGill dans le cadre de deux projets de recherche pancanadiens : *Intersectional identities and interlocking oppressions: Stories of the everyday among ethnocultural older adults in Canada (2014–2017)* et *Tirer des leçons des expériences des aînés immigrants (2019-2020)*, subventionnés par le Conseil des recherches en sciences humaines du Canada, et dirigés par la docteure Shari Brotman.
- ✚ Le symposium *Entre le rêve et la réalité : Vers l'avenir de l'inclusion des familles immigrantes* tenu le 24 octobre 2019 en collaboration avec le ministère de la Famille, le ministère de l'Immigration et la Fondation Chagnon, donnant lieu à la création de l'Observatoire Famille Immigration (OFI).
- ✚ La table ronde intitulée *Famille immigrante et les services de santé et sociaux à Parc-Extension* tenue le 7 février 2020 en collaboration avec le CLSC de Parc-Extension et le député de Laurier-Dorion.
- ✚ En 2020, participation à la Commission parlementaire en santé et Services sociaux sur le Projet de Loi 83 sur les services aux enfants nés au Québec de parents sans statut.

- ✚ Réalisation du forum COVID-19 – santé publique et les communautés ethnoculturelles tenu en février 2021 réunissant des anciens ministres de la santé, des représentants/es du réseau de la santé et des services sociaux, des chercheurs universitaires, des organismes communautaires membres d'ACCÉSSS.
- ✚ En mars 2021, le MSSS mandate ACCÉSSS pour déployer une campagne de promotion de la vaccination contre la Covid-19 multilingue (21 langues) auprès des communautés ethnoculturelles. Cette campagne s'est déployée dans les médias sociaux, dans les médias ethniques et auprès de nos organismes membres ainsi que les professionnels de la santé.

## 6. La problématique

Arrivés au Québec, les nouveaux arrivants sont pour la plupart confrontés à une culture et à un mode de vie très différents des leurs. Parfois, des contradictions profondes sont mises au jour au regard des rôles sociaux ou de certaines valeurs. Si ces contradictions sont toutes inhérentes au choc migratoire, elles n'en affectent pas moins chaque personne, chaque couple et chaque famille à des degrés divers.

La famille est au cœur du projet migratoire et la décision d'émigrer est souvent motivée par la recherche de son bien-être : améliorer sa situation sociale et économique, offrir de meilleures perspectives aux enfants, rejoindre des parents déjà installés au Québec, et plus encore. Dans les prochaines années, le Québec continuera d'accueillir de nombreux nouveaux arrivants (immigration, demandeurs d'asile, travailleurs temporaires...) et leurs familles.

### 6.1 L'image corporelle

L'organisation de la Table ronde sur l'image (2014) par ACCÉSSS a mis l'accent sur l'importance d'aborder la question de l'image corporelle dans un contexte de diversité tel que vécu dans la plupart des grandes villes occidentales. ACCÉSSS souligne le fait qu'il existe

dans notre société une forte pression par rapport aux critères de beauté et à l'image du corps en particulier.

Cette pression est ressentie par de nombreuses personnes et, surtout, par les adolescents/es dont l'identité est en pleine mutation.

Les médias véhiculent un imaginaire de corps « idéal », ce qui peut renforcer la difficulté à accepter les différences corporelles, se traduisant essentiellement par une faible estime de soi. En septembre 2021, MSNBC (Télévision américaine nouvelles continues) a présenté un reportage sur l'image corporelle promue par Instagram auprès des jeunes filles américaines. Le reportage révèle que les jeunes filles, ne pouvant pas rencontrer l'image corporelle promue sur Instagram, développent de la dépression, de l'anxiété et peut même les conduire au suicide.

Lorsqu'on est une personne immigrante ayant des traits ethnospécifiques, de surcroît, la question de l'image corporelle revêt une grande importance. On peut également mentionner la couleur de la peau et aussi l'appartenance religieuse, surtout quand la religion est associée à un aspect particulier de l'habillement.

### ***Certaines réflexions des participants/es***

- L'image corporelle constitue une construction sociale qui dépend du milieu dans lequel on vit. Dans la société occidentale, telle que la société québécoise, l'image véhiculée est généralement de personnes à peau blanche et idéalement aux cheveux blonds.
- Les produits blanchissants sont utilisés par plusieurs personnes ayant une peau foncée. Une recherche effectuée récemment à Paris détermine que près de 20 % des ressortissantes africaines en utilisent, malgré les dangers réels pour la santé.
- Les jeunes immigrants ou issus de l'immigration sont nombreux à vivre des malaises identitaires et à donner une importance démesurée à leur image corporelle. D'où l'importance de programmes de prévention à l'aide de pairs-aidants et l'aide d'intervenants/es sensibles à ce phénomène.
- L'intervention pour une meilleure inclusion des communautés culturelles en vue d'une acceptation accrue des différences peut se faire à l'aide d'une campagne média bien articulée, à l'heure de grande écoute.

- Il existe de nombreux malaises identitaires parmi les jeunes immigrants et ceux issus de l'immigration. Un exemple est donné par rapport à une jeune fille qui porte le voile par conviction et par respect pour ses parents, mais qui l'enlève une fois rendue à l'école pour ne pas se sentir stigmatisée. Elle affirme se sentir mal dans cette situation.
- Les intervenants/es sont confrontés au quotidien aux conflits de valeurs entre les jeunes et leurs parents. La clé du succès dans ce cas est d'impliquer l'ensemble des acteurs dans le dialogue, même ceux qui, à priori, n'ont pas de lien direct avec la situation vécue. Les mères sont celles qui jouent un rôle majeur dans le dénouement des conflits.
- Un moyen d'intervention probant est celui qui favorise l'écoute, le travail de pairs-aidants au sein des écoles, les ateliers offerts aux parents par les organismes communautaires d'accueil en vue de mieux comprendre l'environnement au sein duquel leur enfant évolue, et enfin, le suivi qui est tout aussi nécessaire que les trois autres actions mentionnées.
- Le milieu de vie joue également un rôle très important dans la perception que le jeune aura de lui-même. Un milieu de vie sécurisant permettra au jeune issu de l'immigration d'acquiescer assez de confiance et de compétences pour réussir sa vie et de contourner les embûches de la discrimination.
- Une participante indique qu'il serait essentiel qu'il existe des campagnes d'information auprès des jeunes dans les écoles, car plusieurs jeunes sont tiraillés entre deux identités et prennent exemple sur un « modèle québécois » qui, dans les faits, n'existe pas comme tel. Ceci engendre des situations dans lesquelles un jeune décide de se tatouer ou de se faire percer afin de ressembler à ce qu'il *croit* être un jeune Québécois. Certains jeunes veulent s'assimiler à la société d'accueil et franchissent des étapes qui n'ont pas leur lieu d'être. Il s'agit là d'une visible complexité identitaire.
- Davantage d'intervenants/es devraient être formés à l'approche interculturelle.
- Le Québec vit une transformation culturelle et sociale majeure et il est impératif d'en tenir compte dans l'ensemble des sphères d'action. Il s'agit de rétablir et de fortifier le lien qui existe entre Québécois de naissance et ceux issus de l'immigration. Les conditions de réussite passent par le soutien des organismes de première ligne qui accueillent les membres des communautés ethnoculturelles, à savoir les organismes communautaires.



## 6.2 Étude sur la crise identitaire

À l'hiver 2021 et dans le cadre d'un stage de la maîtrise en santé publique, option promotion de la santé, Konate Soundiata (étudiant niveau maîtrise en stage à ACCÉSSS) a réalisé une étude terrain sur le sentiment d'appartenance des jeunes issus de l'immigration.

Le stage et l'étude ont été supervisés par la professeure de l'ESPUM, Mme Béatrice Godard, et la coordonnatrice de l'Observatoire Famille et Immigration, Mme Adina Ungureanu d'ACCÉSSS.

Nous présentons ci-après la revue de littérature sur la crise identitaire de cette étude réalisée pour ACCÉSSS.

« Construction identitaire chez la population de deuxième génération issue de l'immigration (PDGII)

Le développement identitaire est un processus dynamique où l'individu va se définir en fonction de sa façon d'agir et de réfléchir dépendamment de l'environnement dans lequel il évolue (Lannegrand-Willems, 2012). Durant la recherche de leur identité, les adolescents peuvent connaître une crise identitaire caractérisée par des oscillations brusques entre des états d'âme opposés (Lannegrand-Willems, 2012).

Dans les populations immigrantes, les parents vont souvent tenter de transmettre leur culture d'origine à leurs enfants, mais cet apprentissage peut créer une discordance avec les normes auxquelles sont exposés ces jeunes à l'école (Potvin et coll., 2007), voire créer une tension interne quand les valeurs de la culture d'accueil sont en totale contradiction avec la culture d'origine (De Villers, 2005).

Certaines études montrent que la construction identitaire des JDGII est facilitée lorsque leurs parents possèdent un cercle social plus diversifié. De plus, la littérature suggère que les "crises identitaires" et tensions familiales sont d'autant plus présentes à l'adolescence lorsque le réseau social familial ne comprend pas d'autres Canadiens d'origine anglaise ou française (Repke, Benet-Martinez, 2019 ; De Villers, 2005).

La discrimination envers ces jeunes a également un impact sur leur construction identitaire. La population de deuxième génération ressent une plus grande discrimination que le reste de la population quand leurs traits physiques représentent une population non Canadienne française ou anglaise (Rachedi, 2008).

En effet, la littérature soutient le fait que dû à l'impossibilité de cacher leurs origines, cette population ayant des traits physiques caractéristiques d'un pays ou une région immigrante est plus à risque de subir de la discrimination par rapport à leurs pairs canadiens de souche (Paragg, 2015).

Enfin, on peut mettre en avant l'influence des pairs sur la construction identitaire des JDGII. Le cercle dans lequel ces jeunes se tiennent est directement lié au sentiment d'appartenance qu'ils développeront. Ainsi ces jeunes qui fréquentent des gens de la même origine qu'eux auront tendance à développer un sentiment d'appartenance ethnoculturelle, alors que ceux qui fréquentent des gens d'origine franco-canadienne ou anglo-canadienne auront tendance à développer un sentiment d'appartenance avec le Canada (Leszczensky et coll., 2019). »

## **7. Symposium sur les jeunes issus de l'immigration**

ACCÉSSS propose l'organisation, en juin 2022, d'un symposium sur les jeunes issus de l'immigration afin d'élaborer un plan d'action qui serait coordonné par l'Observatoire Famille et Immigration. Les ateliers du symposium aborderont notamment les sujets suivants :

- L'image corporelle des jeunes des communautés ethnoculturelles ;
- Le sentiment d'appartenance à la société québécoise ;
- La crise identitaire culturelle ;
- L'intimidation, la discrimination et le racisme ;
- Le vivre ensemble en milieu scolaire et l'estime de soi ;
- La réussite éducative.

La plénière permettra de présenter les recommandations des ateliers. Les conclusions énoncées guideront les suivis à donner au symposium.

ACCÉSSS soumettra ensuite au Secrétariat à la Jeunesse les actes du symposium, afin que les recommandations complètent le Plan d'action jeunesse 2021-2024. De plus, les actes seront également soumis au Secrétariat de la condition féminine dans le but de bonifier la Charte de l'image corporelle.

Nous soumettrons également au ministère de l'Éducation les recommandations qui s'inscrivent dans la mise en œuvre des articles 4 et 5 du Régime pédagogique, à savoir :

« 4. Les services complémentaires devant faire l'objet d'un programme en vertu du premier alinéa de l'article 224 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3) sont des services :

1° de soutien qui visent à assurer à l'élève des conditions propices d'apprentissage ;

2° de vie scolaire qui visent le développement de l'autonomie et du sens des responsabilités de l'élève, de sa dimension morale et spirituelle, de ses relations interpersonnelles et communautaires, ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école ;

3° d'aide à l'élève qui visent à l'accompagner dans son cheminement scolaire et dans son orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre ;

4° de promotion et de prévention qui visent à donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être ;

5. Doivent faire partie des services complémentaires visés à l'article 4 des services :

1° de promotion de la participation de l'élève à la vie éducative ;

2° d'éducation aux droits et aux responsabilités ;

3° d'animation, sur les plans sportif, culturel et social ; »

Nous prévoyons un atelier portant spécifiquement sur les obstacles et conditions de la réussite éducative.

## 8. Les phases du symposium

8.1 La **création d'un comité organisateur** composé des membres de notre fédération, des partenaires communautaires et du réseau public.

En tant que regroupement provincial, et tout en travaillant avec ses membres, ACCÉSSS se doit de travailler en partenariat avec différentes instances, tant communautaires qu'institutionnelles. Il s'agit de l'essence même de son travail. En raison de la philosophie de gestion d'ACCÉSSS qui est de travailler en concertation avec ses différents partenaires, ainsi que de la nature des dossiers que nous traitons, ACCÉSSS est de plus en plus impliquée dans les réseaux de concertation. Cette concertation ne peut se réaliser sans l'expertise de notre conseil d'administration, ainsi que du personnel d'ACCÉSSS.

Le comité organisateur soutiendra le personnel d'ACCÉSSS dans la planification et l'organisation du symposium. Il relèvera du conseil d'administration d'ACCÉSSS.

8.2 À la suite du symposium, une **série d'outils d'information et de communication** seront développés et partagés avec nos organismes membres, tous les organismes partenaires, ainsi qu'avec les instances publiques pertinentes.

8.3 Comme dans le cas de toutes nos activités et programmes, une fonction d'**évaluation** sera incorporée tout au long du processus pour chacune des phases du projet.